REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL – PHASE II (PRAPS II)
Unité de Coordination du Projet
Adresse : B.P : 13.017 Niamey- Sis au quartier Village de la francophonie, Niamey Niger,
Derrière la FENIFOOT, légèrement en face de la station ENI.
Tel (227) 20 32 54 56 /20 32 54 59

Appel d'Offres National N°001/2025/TRVX/PRAPS II-NE relatif aux travaux de construction de la Direction Générale des Services Vétérinaires (Relance).

Nom du pays : Niger

Nom du projet : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), phase II

No de Prêt/Crédit/Don : Crédit N° : 6860-NE et Don 798 NE

N° de référence : NE-PRAPS II - NE-422027-CW-RFB-2

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro OP00167462 du 24 février 2022 de « Development Business » et le PPM 2025 du PRAPS-II NE publié sur STEP et paru dans le Sahel Quotidien N°10 897 du 26/03/2025.

1. Le Gouvernement de la République du Niger (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (AID) (la « Banque ») sous la forme d'un don et d'un crédit en vue de financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS II), et à l'intention d'utiliser une partie de ce *crédit/don* pour effectuer des paiements au titre du Marché **de Travaux de construction de Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV).** La passation du Marché sera conforme au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.
2. Le *Coordonnateur du* PRAPS II sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de construction de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV),** au quartier Terminus de Niamey, dans le domaine administratif appartenant au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Le délai d'exécution des travaux est **de huit (8) mois** calendaires à partir de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) *tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en Septembre 2023 ("Règlement de Passation des Marchés")*.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres en français auprès du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Sis au quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI Niamey Niger, BP : 13017 Niamey, Tél (00227) 20 32 54 56 E-mail : atteissa@gmail.com cc : spm@praps2niger.ne **tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 17h00, heure locale et le vendredi de 9h00 mn à 12h00 heure locale.**

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce.

6. Les offres devront être déposées à la Direction des Ressources Financières, du Matériel, des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **08 mai 2025 à 10h00mn**, heure locale. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage **le 08 mai 2025 à 10h30mn.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie d'offres,* pour un montant équivalent à **sept millions (7 000 000) de F CFA.**

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Secrétariat du Projet au rez de chaussée, Quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI, Tél (227) 20 32 54 56, BP : 13017 Niamey, (Niger).